

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 13 septembre 2005 à 19 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

Ordre du jour

- 1° Ouverture de la session
- 2° Soumission / Relevé des salaires et avantages sociaux
- 3° Matériel / Fossé – Coquillages côté Ouest
- 4° Terrain soccer / nivellage par Dany Desrosiers
- 5° Formation pompiers volontaires
- 6° Subvention Corporation de développement touristique / Sculpturales 2000 \$
- 7° Période de questions
- 8° Levée d'assemblée

705-2005

Ordre du jour

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté et que les points suivants soient ajoutés.

Adopté

706-2005

Soumission / Relevé des salaires et avantages sociaux

Relevé des salaires et des avantages sociaux

Ouverture: 18 août 2005

Heure: 16 heures

Consultation Gesfor	9 443.55\$
Raymond Chabot	7 476.62\$
Samson Bélair	1 966.93\$

Soumission / Relevé des salaires et des avantages sociaux

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission conforme de Consultation Gesfor au montant de 9 443.55\$, taxes incluses, pour effectuer "relevé des salaires et des avantages sociaux" pour les employés de la municipalité de Sainte-Luce. Le maire est autorisé à signer dans ce dossier.

Adopté

707-2005

Matériel / Fossé – Coquillages côté Ouest

Proposé par : Gaston Beauchesne

Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat du matériel pour la canalisation du fossé dans la rue des Coquillages côté Ouest, sur une longueur d'environ 200 pieds, soit 8 feuilles de tuyaux et de répartir la facture entre les propriétaires de terrain.

Adopté

708-2005

Terrain soccer

Proposé par : Guy Caron

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de nivelage et d'ensemencement du terrain de soccer, et ce, selon l'estimation présentée par Jean-Claude Molloy pour un montant total de 2727.56\$, taxes exclues. Les services de Excavation Dany Desrosiers sont retenus pour le nivellement du terrain de soccer.

Adopté

709-2005

Formation incendie

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la formation de quatorze (14) pompiers volontaires, et ce, afin d'être conforme au schéma de risque en incendie. Le tout pour un montant total de 8 260\$, tel que prévu au budget 2005.

Adopté

710-2005

Subvention Corporation de développement touristique / Sculpturales

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser une subvention de 2 000\$ à la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce pour la tenue des Sculpturales 2005, et ce, tel que prévu au budget 2005.

Adopté

711-2005

Levée d'assemblée

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20 :30 heures

Adopté

Gaston Gaudreault,
Maire

Marie-Andrée Jeffrey,
Directrice-générale adjointe